

**« SOSPEL'ART & traditions »**  
**TOURNOI DE CHEVALETS**  
**SOSPEL**  
**DIMANCHE 10 JUIN 2018**

REGLEMENT

ART 1 :

Le concours est ouvert à tous :

- artistes, amateurs et professionnels ;
- enfants accompagnés d' un parent ;
- toutes les techniques sont admises ; (peinture, dessin, photo, sculpture, modelage et autres...)

Les œuvres doivent être exécutées dans le périmètre du village, sur le thème « pierre et végétal » (un plan vous sera donné)

ART 2 :

Le format minimum des œuvres est le A4 pour les 2D ( 21x29,5 cm)

Deux supports pourront être validés par concurrent, mais un seul sera présenté au jury (toiles, papier photo, etc...).

Le matériel n'est pas fourni par les organisateurs.

ART 3 :

Les candidats à cette manifestation devront se présenter le dimanche 10 juin 2018 à partir de 9 h à l'atelier « Le fil d'Eve « Place Garibaldi ( café offert par l'association « Sospel'Art & traditions ») pour confirmer leur participation et valider leur(s) support(s). L'accueil se fera jusqu'à 12 h, au delà les candidats ne pourront plus concourir.

ART 4 :

Pour participer, il conviendra :

- de remplir et signer un bulletin d'insription, qui vaudra acceptation du présent règlement.
- Ce document devra être accompagné d'un chèque de 10 € pour les candidats adultes et de 2€ pour les enfants (jusqu'à 16 ans).

Le remboursement de cette somme sera effectuée en cas d'annulation de la manifestation décidée par les organisateurs, notamment pour cause d'intempéries.

ART 5 :

Pendant l'exécution de leur œuvre, sur le site public, les artistes auront la possibilité d'exposer jusqu'à deux œuvres personnelles à côté d'eux, maximum.

ART 6 :

Le concours prendra fin le soir même à 17 h précises : les artistes installeront leur œuvre à l'atelier-galerie Ebmosaiques, 3 Rue Doïra (Place saint-Nicolas) à 17 h 15. Leur travail sera présenté sans cadre, sans signature et muni d'un système d'accrochage. Les aquarelles et photographies seront présentées sans vitre, sur un carton rigide si possible, ( des tables et mini chevalets de tables seront installés par

Ebmosaiques pour l'occasion).

Pour être acceptées, les œuvres devront donc remplir ces conditions et avoir été élaborées sur support daté et tamponné par l'association « Sospel 'Art ». Elles seront munies du numéro individuel attribué à chaque participant au moment de l'accueil.

ART 7 :

Le jury, composé d'amateurs et de professionnels, se réunira dès 17h30 et la remise des prix s'effectuera à partir de 18 h.

ART 8 :

Plusieurs prix seront décernés

- prix du jury « Sospel'Art & traditions » 200 €
- prix de la ville de Sospel « Marie-Christine THOURET » un panier garni labellisé
- prix Jeune talent « Le fil d'Eve » 25 € en bon d'achat,  
« Atelier – galerie Ebmosaiques » 25 € en bon d'achat.

ART 9 :

Après attribution des prix, les artistes non primés pourront disposer de leur œuvre. Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de vol ou de détérioration lors du déroulement du tournoi.

ART 10 :

Les concurrents s'engagent à recevoir l'éventuelle visite de journalistes et autorisent l'association « Sospel'Art » à utiliser le droit à l'image des œuvres présentées au concours et des artistes participants à des fins de publicité (presse, photos...) sans que cette utilisation puisse donner lieu à quelque rémunération.

ART 11 :

L'association « Sospel'Art » se réserve le droit de modifier le règlement en cas d'anomalies dûment constatées : ses décisions sont sans appel.

ART 12 :

- de 9 h à 12 h : réception des artistes ( Place Garibaldi « Le fil d'Eve »)
- de 9 h à 17 h : création des œuvres dans la cité
- de 17 h à 17 h30 : remise des œuvres au jury (Galerie Ebmosaiques, 3 Rue Doïra)
- 18 h : remise des prix

Renseignements : 06.08.05.40.65 (Edi) ou 06.18.95.40.19 (Eve)

Inscription et règlement téléchargeables sur :

[www.sospelart.fr](http://www.sospelart.fr)

( courriel : sospelart@aol.fr)

